

EVOLUTION DE LA COLLECTE DES DECHETS SAUSSET-LES-PINS

RÉUNION 03 FÉVRIER 2025



L'EVOLUTION DE LA COLLECTE EN LIEN AVEC LES ENJEUX ACTUELS



Des obligations réglementaires reprises dans les schémas stratégiques de la Métropole (délibéré en octobre 2017)



Loi relative à la Transition Énergétique et de Croissance Verte (LTEC) du 17 août 2015

Loi Anti Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020



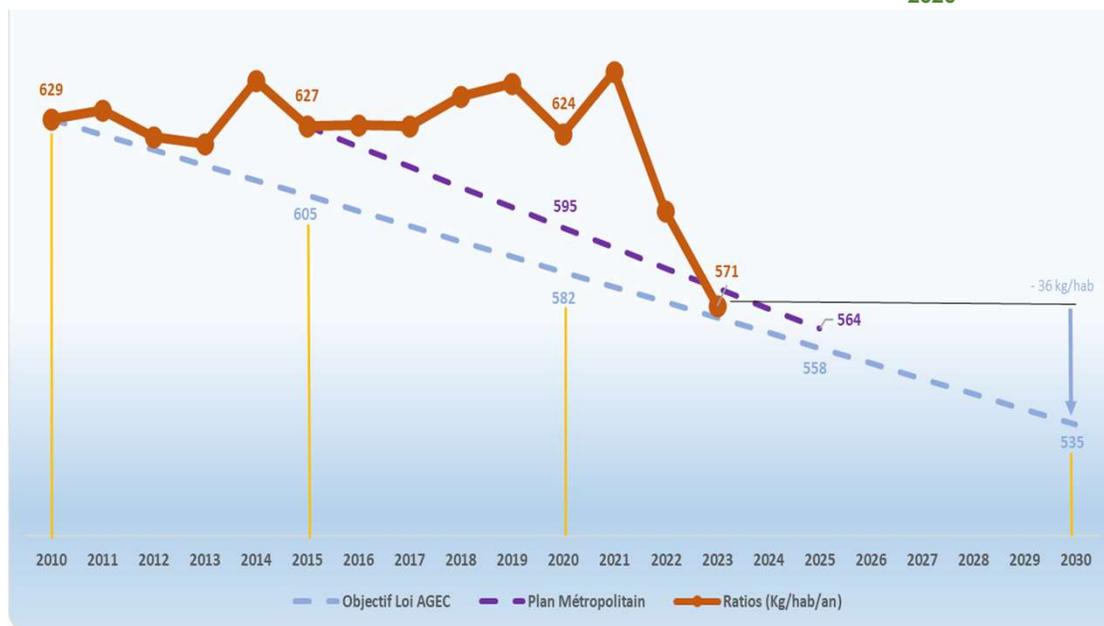
→ Réduire les déchets,



→ Augmenter le taux de valorisation matière et organique,



→ Maintenir les capacités de traitement des déchets.



Objectif Loi AGEC:
réduire de 15 % le ratio annuel de déchets ménagers et assimilés par habitant en 2030 par rapport à 2010.

Objectif Plan Métro:
réduire de 10 % le ratio annuel des déchets ménagers et assimilés par habitant en 2025 par rapport à 2015.



LES TONNAGES COLLECTES PAR LA METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

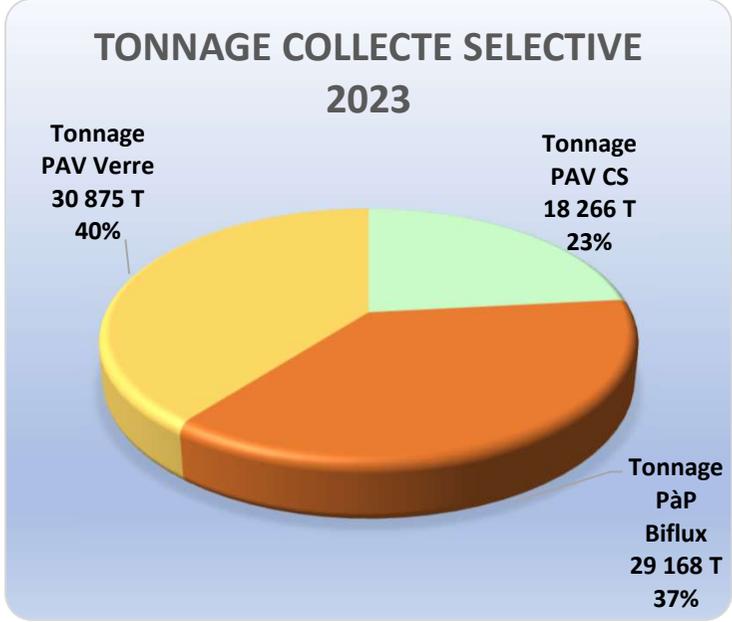
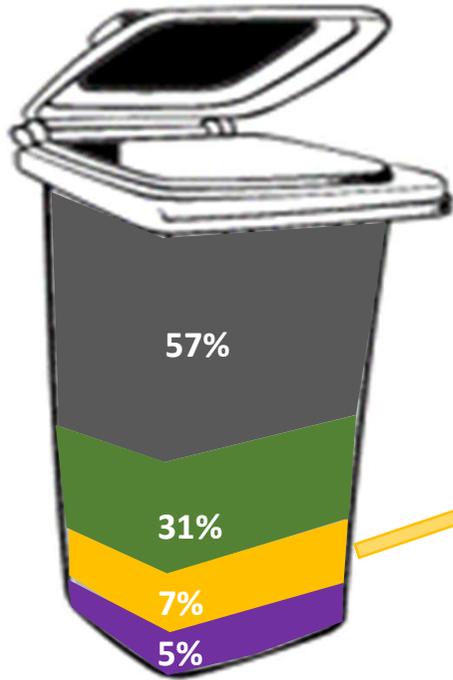
1 087 264 Tonnes de déchets ménagers et assimilés soit 571 kg/hab qui se décomposent en

Ordures ménagères résiduelles
615 658 T soit 323 kg/hab.

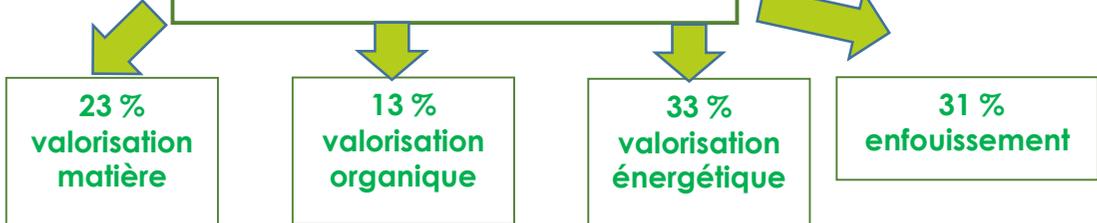
Déchèteries
338 541 T soit 178 kg/hab.

Collecte sélective
78 308 T soit 41 kg/hab.

Autres collecte et apports divers
54 757 T soit 29 kg/hab.



VALORISATION / TRAITEMENT



LES TONNAGES COLLECTES PAR LA METROPOLE SUR SAUSSET-LES-PINS

<u>COLLECTE</u>	PERF	PERF AMP	PERF NATIONALE
ORDURES MENAGERES	458,6	342	254
TRI	40,1	25	49
VERRE	32,1	16,7	30

Beaucoup d'ordures ménagères résiduelles

De bonnes performances de tri des emballages & papiers

<u>BIODECHETS</u>	TOTAL	Taux d'équipement
Nombre de composteurs individuels distribués	542	18,24%
Nombre lombricomposteurs distribués	22	0,91%
Site compostage collectif	2	1,10%
Taux de ménage desservi en solution de proximité biodéchet	564	14,86%

Objectif 25%

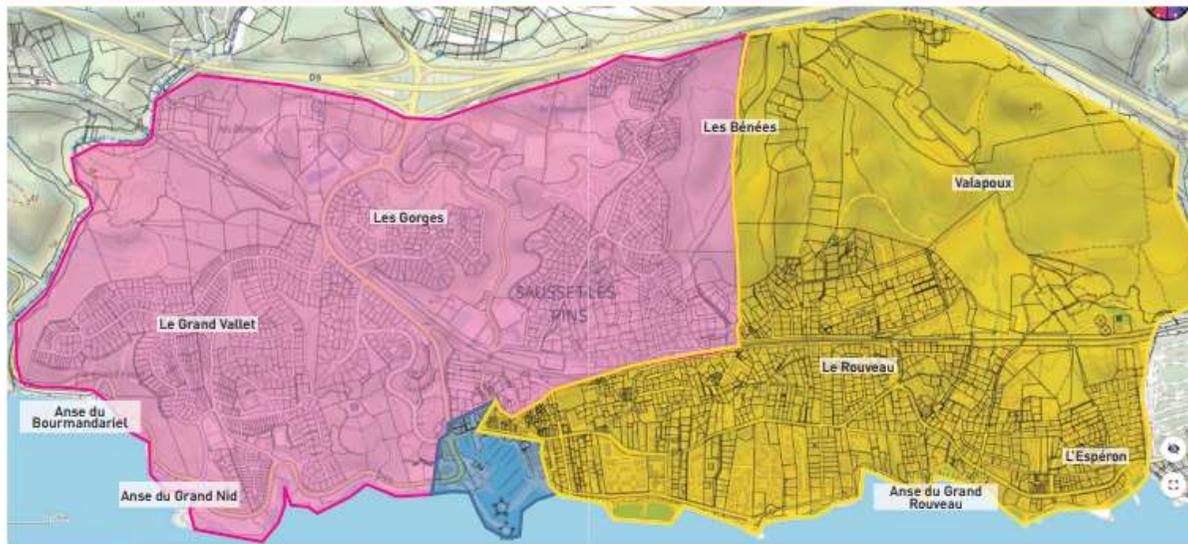


OPTIMISATION DES COLLECTES

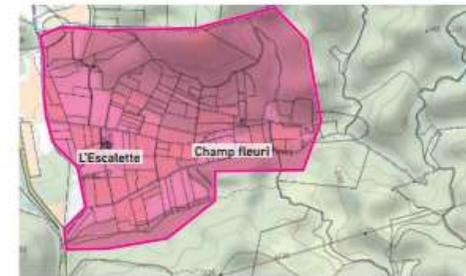


LES EVOLUTIONS A VENIR SUR LA COMMUNE

À PARTIR DU 3 MARS 2025, LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE



	 Emballages	 Ordures ménagères
ZONE 1	MARDI	LUNDI et VENDREDI
ZONE 2	LUNDI	MERCREDI et SAMEDI
ZONE 3	À DÉPOSER DANS LA COLONNE JAUNE DÉDIÉE	DU LUNDI AU SAMEDI ET LES DIMANCHES DU 15 MAI AU 15 OCTOBRE



LES EVOLUTIONS A VENIR SUR LA COMMUNE

NOUVEAU



Afin de répondre aux changements de comportement et d'optimiser l'organisation de la collecte, vos ordures ménagères seront désormais collectées deux fois par semaine. Les emballages et papiers continuent d'être collectés une fois par semaine, mais le jour de collecte peut changer.

En parallèle, la collecte en bac individuel est étendue. Selon votre cas, la Métropole vous met à disposition :

- un bac gris pour les ordures ménagères
- un bac jaune pour les emballages et papiers
- deux nouveaux bacs (un gris et un jaune)

FEVRIER : livraison devant chez vous d'un ou deux bac(s) *

MARS : ramassage en porte-à-porte des équipements, selon la nouvelle fréquence.



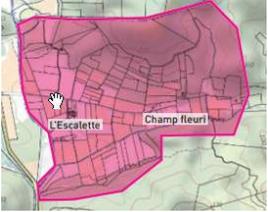
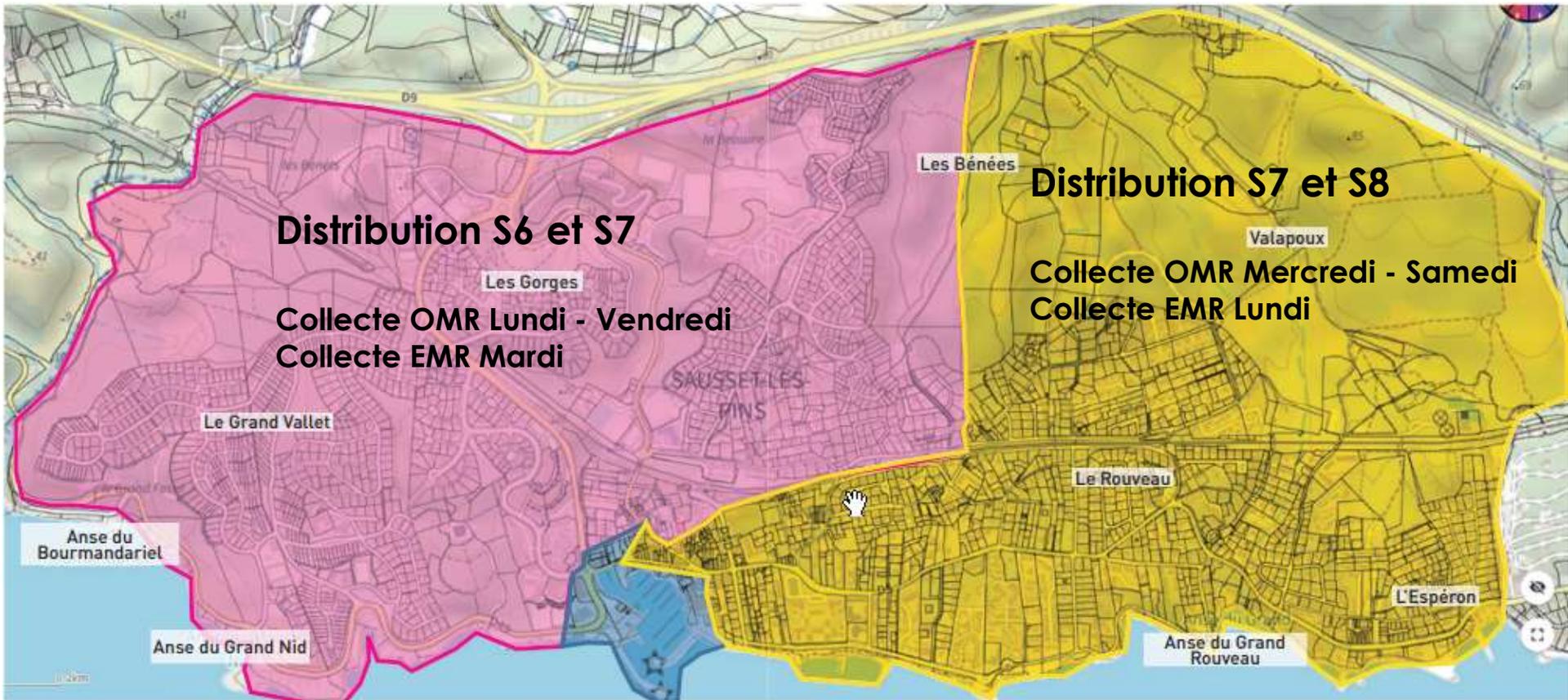
LES EVOLUTIONS A VENIR SUR LA COMMUNE

- A partir du **04 février**, les conteneurs noirs pour les OMR et jaunes pour les emballages recyclables seront distribués avec un flyer récapitulatif et un sticker accolé sur chaque bacs précisant le jour de passage de la collecte.
- Selon les lieux il sera distribué soit un bac noir, soit un bac jaune, soit les deux
- Une étude a été menée sur la commune depuis plusieurs mois afin d'optimiser cette conteneurisation.
- **Attention** certaines habitations pour des raisons techniques ne pourront pas être dotées de bacs.
- Au total sera plus de **1 400 bacs OMR et 350 bacs jaune** qui seront distribués



Exemple de sticker accolé au bac lors de la livraison





LES CONSIGNES A RESPECTER

J'ADOpte LES BONS RÉFLEXES

- Je sors mon bac après **19 h la veille du jour de collecte**.
Puis je le rentre dès que possible pour éviter les nuisances ;
- Je jette mes **déchets non recyclables dans un sac fermé**, que je dépose dans mon bac d'ordures ménagères ;
- Je dépose mes **emballages et papiers en vrac** dans mon **bac jaune dédié** ;
- Je dépose mon **verre** dans la **colonne de tri verte** ;
- Je me rends à la **déchèterie de Sausset-les-Pins** pour mes **déchets volumineux** ou je demande une **levée d'encombrants** sur : **dechets.ampmetropole.fr** ou sur l'application Adoptez le réflexe ou par téléphone au **0800 94 94 08**.
Je peux aussi signaler tout problème de bac.



LA FINALITE

Cette conteneurisation doit permettre :

- à chaque usager de mieux trier ses déchets recyclables.
- d'optimiser la collecte.
- de supprimer plus de 100 points de regroupements présents actuellement sur la voie publique.
- de réduire les dépôts sauvages au pied de ces points de regroupements.



LE DEVENIR DES DECHETS



POUR ETRE VALORISES LES DECHETS DOIVENT SUIVRE LA BONNE FILIERE



Biodéchets



VERRE



© Citeo | Kit nouveaux élus | 2



PAPIERS
CARTONS ACIER & ALUMINIUM BOUTELLES & FLACONS
PLASTIQUES



+ TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES,
en particulier les PLASTIQUES
Pots, Barquettes, Boîtes, Films,
Sachets ...



TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT
DANS LE BAC JAUNE
SUR L'ENSEMBLE
DE LA MÉTROPOLE

CARTON - MÉTAL - PLASTIQUE

ADOPTÉZ LE
R3FLEXE
REUSE - REUTILISE - RECYCLE

UNIQUEMENT
LES ORDURES
MÉNAGÈRES
Aucun emballage



Adoptez le R3FLEXE

Découvrez le cheminement d'un déchet



Consignes de tri

Devenir des emballages ménagers et papiers triés



Visite possible du centre de tri



Consignes de tri

Mais aussi vos Textiles et encombrants

TEXTILES

À DÉPOSER BIEN SECS ET PROPRES, MÊME ABÎMÉS, DANS DES SACS FERMÉS DE 30 LITRES MAXIMUM



Vêtements, chaussures, maroquinerie



Espace réemploi sur la déchèterie de
Chateauneuf les Martigues ou
ressourcerie l'Atelier sur Martigues

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIAUX

DÉCHETS VERTS *Si vous n'avez pas encore de composteur*
Résidus de tontes, feuillages, branchages, plantes...



DÉCHETS ÉLECTRIQUES
Appareils électroménagers, image, son, informatique, téléphonie...



DÉCHETS DANGEREUX
Produits chimiques, huiles de vidange, piles et batteries, cartouches d'encre...



AUTRES DÉCHETS
Meubles, gravats, déblais, pneumatiques, bois, métal, cartons, huiles de friture...



Réemploi



Déchèteries
Accessibles gratuitement aux habitants du territoire

dechets.ampmetropole.fr
0800 94 94 08 *
* appel gratuit

Sur rendez-vous
Un service gratuit d'enlèvement pour les meubles et gros électroménagers



Consignes de tri

Triez vos biodéchets



depositphotos
Image ID: 21912254 | www.depositphotos.com

Vous habitez en maison individuelle avec jardin ? Optez pour le composteur en bois

Vous habitez en appartement optez pour le lombricomposteur
Vous habitez en appartement avec 8 foyers volontaires optez pour le compostage collectif



JE RÉCUPÈRE ET UTILISE MON COMPOST



Commandez votre équipement contre une participation forfaitaire de 10 euros

RDV sur le site dechets.ampmetropole.fr rubrique je réduis



ECHANGES

RÉUNION 03 FÉVRIER 2025

